

Engager les collaborateurs, prendre soin d'eux, recréer le lien social en temps de télétravail généralisé...les DRH sont confrontés à des sujets nouveaux, qui viennent se rajouter à leurs to do déjà bien longues. Comment les accompagnez-vous avec SPART ?

C'est vrai que les DRH sont confrontés à des problématiques nouvelles. Nous n'avons jamais autant entendu parler de désengagement des collaborateurs, de perte de sens, de grande démission ou de guerre de talents ! D'ailleurs, ce sont des termes très hostiles qui montrent une certaine tension. Et pourtant, jamais les DRH n'ont été aussi à l'écoute des besoins des équipes et aussi moteurs sur tous les sujets de Qualité de Vie et des Conditions de Travail. Avec SPART, nous les accompagnons justement dans des actions concrètes pour contribuer au bien-être des équipes à travers l'activité physique. Nous avons une app 100% mobile et mettons en place également des événements pour une expérience sport-santé en entreprise. Et les résultats sont là : 85 % de nos utilisateurs nous disent se sentir mieux dans leur entreprise grâce à l'expérience SPART et ils sont 73 % à porter un regard favorable à la mise en place de cette expérience par leur employeur qu'ils soient utilisateurs ou pas. Les bienfaits de l'activité physique et sportive sur la santé ne sont plus à démontrer, ils sont également évidents sur les entreprises : moins d'absentéisme, plus d'efficacité, plus d'engagement !

Les JOP boostent aussi les initiatives des DRH pour intégrer l'activité physique en entreprise ?

A 12 mois des Jeux Olympiques et Paralympiques, les entreprises ont envie de faire vibrer leurs équipes au rythme de Paris 2024 ! Et les Pouvoirs Publics ont saisi également cette occasion unique pour booster le sport en entreprise. Ainsi, la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a annoncé le 12 juin dernier la création du challenge « Faites vos jeux en entreprise » avec le soutien du Ministère et du MEDEF. Ce challenge sera proposé en physique avec la FFSE ou en digital avec SPART. Nous sommes très fiers et très reconnaissants car le sujet du sport en entreprise est une vraie priorité ! Dès maintenant, toute entreprise française peut inscrire une équipe dans ce challenge interentreprises, pour l'expérience digitale et/ou les épreuves physiques. Le challenge aura lieu de septembre 2023 à juillet 2024. Et une remise de prix est prévue au Club France du village olympique !

Quel est le timing idéal pour mettre en place une expérience SPART ?

Nous venons d'évoquer les Jeux Olympiques et Paralympiques qui auront lieu l'année prochaine à Paris. C'est une occasion en or de se saisir du sujet pour les entreprises – des plus petites à celles du CAC 40 ! Autrement dit, le moment idéal est en fonction de l'entreprise et de ses enjeux. Nous, chez SPART, on s'adapte aux objectifs des DRH pour les accompagner à les atteindre avec des expériences personnalisées et avec notre savoir-faire qui nous permet d'engager la majorité des collaborateurs ! Nos expériences sont l'alternative à la machine à café, un peu désertée ces derniers mois ou aux séminaires extrêmement coûteux. Le sport en milieu professionnel n'est pas nouveau, ce n'est pas une révolution mais une évolution majeure accélérée par la recherche d'engagement, d'équilibre et de bien-être !

André Lenquette,
Directeur Général Associé, Spart

